

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chacun dispose d'un budget et le gère au mieux, alors pourquoi ne pas agir de même pour une municipalité ?

Investir avec raison, éviter le gaspillage, faire des économies, entretenir pour limiter les grandes dépenses, optimiser la gestion, prévoir l'avenir...

Bref gérer au mieux nos impôts et les dotations.

Vous allez comprendre, par cette lecture, que notre commune pourrait être bien mieux gérée.

Nathalie SIMON

SPÉCIAL DÉPENSES PUBLIQUES

Et à la UNE de l'actualité : Les parkings payants pour tous sur une partie du front de mer.



La majorité actuelle et UNIQUEMENT la majorité actuelle a voté pour LE PAYANT POUR TOUS

lors du conseil municipal du 3 juillet dernier. Les élus de l'opposition, qui depuis 2016 demandent la gratuité pour tous, ont voté CONTRE et ont même quitté le conseil, face à cette mascarade de démocratie.

Comment expliquer l'inexplicable ?

Raison officielle en 2016 : des difficultés de circulation et la sécurité routière
jamais d'accidents graves a regretter durant des années

Raison de la délibération 2018 : permettre la rotation des véhicules
mais lorsque l'on va à la plage, c'est pour longtemps

Les arguments avancés par la mairie ne sont pas crédibles.

Alors quelle est la vraie raison ?

Eh bien l'argent, puisque notre maire avait annoncé des recettes de 200 000€/an sauf que :
24 000€ seulement de recettes en 2017

sans compter la fréquentation en baisse et le ras le bol des PV

C'est donc un échec

Toujours l'argent, car il risque de manquer avec des dépenses sont inconsidérées et inappropriées
Comme la rue de Gaulle, pourtant lors du conseil municipal de juin, la Trésorière Principale de Royan (invitée par le maire) a annoncé que « les finances de la commune étaient saines »

C'est donc inutile de continuer d'investir à perte

OUI, l'opposition fait un recours contre la décision de 2016 rendant payant pour certains et gratuits pour d'autres car nous sommes attachés au principe républicain de l'ÉGALITÉ et la justice nous a donné raison.

Voilà la vérité et uniquement la vérité.

Alors refusez la manipulation ambiante et informez-vous car comment l'opposition, qui n'a aucun pouvoir de décision, peut-elle être responsable du PAYANT POUR TOUS ?

Et bien elle ne le peut pas, et c'est bien la majorité actuelle qui a fait ce choix !

Il aurait été si simple de choisir la gratuité pour tous comme avant mais encore faut-il savoir reconnaître ses erreurs. C'est cela aussi être maire.

Nicolas PRINCE

Vice-Président St Georges Union



ESTIMEZ-VOUS QUE NOTRE COMMUNE EST BIEN ENTRETENUE ?

LA JETÉE EN DANGER



210000€ DE RAFISTOLAGE sont prévus

Depuis 2016, nous alertons la municipalité et l'opinion mais rien n'est fait et aujourd'hui, la jetée est interdite aux Saint-georgeais, aux touristes, aux pêcheurs... Quel mépris pour notre patrimoine, pour notre jetée qui protège nos côtes des vents et des vagues, les anciens le savent bien.

Alors faisons les choses bien et pas du rafistolage !

LA PROMENADE CHARLES MARTEL



350 000€ DE RAFISTOLAGE à prévoir

La promenade n'a pas été réalisée dans les règles de l'art et la municipalité actuelle en a connaissance, mais pourquoi rien n'a été fait depuis 2013 ? Résultat un site apprécié avec des barrières pour la saison et aucun projet en cours ! Alors une nouvelle fois, faisons les choses bien et entretenons nos atouts !

François RICHAUD
Conseiller Municipal

Et les exemples ne manquent pas : les rues, les trottoirs, les tribunes du stade, le mur d'escalade, les aires de camping-cars, les toilettes publiques...



PENSEZ-VOUS QUE NOS IMPÔTS SONT BIEN UTILISÉS ?



3 000 000€ POUR ÇA

Une rue enfin une avenue qui nous coûte cher ! Des panneaux « rue » ont été posés cet hiver sauf que la mairie l'a requalifié en «avenue», résultat on change les panneaux. Plusieurs lampadaires ont déjà changés

tellement son tracé est raide mais enfin une signalétique «chicane» a été installée. Enfin, un coût du km très élevé car le coût moyen du km est de 1 000 000€, alors pourquoi 2 fois plus ?

Nathalie SIMON
Présidente StGeorgesUnion



JETEZ-VOUS L'ARGENT PAR LES FENÊTRES ?



QUE SE PASSE-T-IL À LA RÉSIDENCE AUTONOMIE ?

Entre 2011 et 2015, la résidence avait un **chiffre d'affaire moyen de 950 000€** hors subventions municipales, pour un **déficit moyen de 53 000€** (hors artifices comptables de report N-1). Depuis 2016, le **chiffre d'affaire s'effondre 617 000€**. Et la perte se creuse : **100 000€ en 2016** et **185 000€ en 2017**.

Évidemment ces déficits sont comblés par nos impôts. Mauvaise stratégie commerciale ? Mauvaise gestion ? Les questions se posent avec force.



UNE ANTICIPATION PRÉCIPITÉE

Dans notre dernière lettre, nous vous informions du projet «Pôle enfance jeunesse» avec un regroupement de toutes les classes primaires de Jean Zay 2. Mais que se passe-t-il aujourd'hui ? Un architecte est enfin recherché pour définir un projet. Seule certitude : une location anticipée, très anticipée de 3 structures **depuis 2017 pour 107 000€/an !, soit déjà 214 000€ de perdus, et ce n'est pas fini !**

Mais n'oublions pas qu'en 2016 déjà un projet d'installation de ces mêmes structures était prévu dans la rue Plaisance mais abandon du projet, coût de cet abandon ? Cette même année, le coût du projet global était estimé à : 3 000 000€, aujourd'hui 5 000 000€ sont avancés. En attendant les élèves et les enseignants se partagent la cour à tour de rôle à Jean Zay 1 et des locaux exigus où il fait très froid en hiver et très très chaud en été comme le disent les enfants.

Marie-France POISAC
Conseillère municipale



LA TIRELIRE EST CASSÉE !

Recettes 2013 : 16 765 000€

Recettes 2017 : 13 761 000€

Cherchez l'erreur de gestion, eh bien la rue de Gaulle pour plus de 3 MILLIONS D'EUROS ! Qui n'était pas prioritaire et faite en dépit du bon sens !

Pendant ce temps, les travaux urgents attendent : trottoirs, rues, marché, corniche...

NB : les recettes en comptabilité communale comprennent les restes à réaliser, les économies des années précédentes (donc de la majorité précédentes) auxquelles s'ajoutent les dotations de l'année e cour

Brigitte SIEGEL
Membre St Georges Union



FERIEZ-VOUS DES ÉCONOMIES ?

INVESTIR POUR EVITER L'AMENDE

Chaque ville de plus de 5 000 habitants doit posséder 25 % de logements locatifs sociaux (LLS). Chaque logement manquant entraîne à St-Georges, une pénalité de 520€ / an, Il manque (selon la loi SRU) 600 logements environ et en conséquence :

**une pénalité de 312 000€ / an,
la perte du droit de préemption.**

Mais l'État a prévu une réduction de cette pénalité si un investissement sérieux est fait par la commune en vue d'augmenter le nombre de LLS.

Quelles réalisations permettront de diminuer la pénalité ?

Il semble bien qu'un manque de prévision ne nous permette pas de bénéficier d'une réduction importante de cette pénalité.

**François RICHAUD
Conseiller Municipal**



ENTREtenir POUR MOINS DÉPENSER



La jetée
le trou s'agrandit



La promenade
elle s'effondre



Les wc du marché
ils sont détruits

AGENDA 2018

DIMANCHE 2 SEPTEMBRE

Forum des associations
lac d'Enlias de 10h à 18h

MERCREDI 3 OCTOBRE

Meeting de rentrée à 18h
salle de réunion du relais

Et oui, prévenir, c'est entretenir

et éviter de trop importantes dépenses pour le budget de notre commune mais c'est également éviter que les Saint-georgeais comme les touristes soient privés de toilettes au marché, de pêcher depuis la jetée, de rouler sur des rues dignes de ce nom, de marcher sur des trottoirs en état...

2020 c'est pas si loin !

**Philippe ALLAIRE
Conseiller Municipal**

Rejoignez-nous par contact@saintgeorgesunion.fr

Suivez-nous sur facebook [saintgeorgesunion](https://www.facebook.com/saintgeorgesunion)

Lisez-nous sur www.saintgeorgesunion.fr

